



*Le Chabot Association de Protection  
des Rivières Ariégeoises*

Varilhes le 30 Avril 2017

A

Monsieur le Président  
du Conseil Départemental  
de l'Ariège

Monsieur le Président,

Le Conseil Départemental s'est engagé dans une démarche de constitution d'un SAGE Ariégeois pour les grands bassins versants du département.

Vous avez souhaité créer deux commissions territoriales regroupées dans un seul et même SAGE : une pour les bassins Salat et Arize, pour la partie Ouest, et une pour les bassins Ariège et Hers Vif pour la partie Est.

Notre association, APRA le Chabot, vous a manifesté de longue date son désir de participer pleinement et activement aux travaux et prises de décisions intéressant les milieux aquatiques ariégeois. Dans cet esprit, nous vous avons fait parvenir, dès mai 2012, des propositions concernant la création d'un Sage dans notre département (cf. pièce jointe).

Notre association de protection de l'environnement agréée s'est de longue date imposée comme un interlocuteur reconnu sur toutes les problématiques d'eau et des milieux aquatiques. Elle participe notamment aux principaux organismes consultatifs constitués en Ariège (Schémas départementaux, Coderst, Natura 2000, Classement des cours d'eau, Cartographie des cours d'eau, PGE Adour-Garonne, CESEA, etc.).

Aussi, nous sommes très surpris de ne pas avoir été conviés aux réunions préparatoires à la création d'un SAGE Ariégeois qui se tiennent actuellement au Conseil Départemental.

Un Parlement de l'Eau ne saurait se priver de l'apport d'associations agréées pour la protection des milieux aquatiques d'autant plus que leur seul critère est l'intérêt général.

Relevant votre volonté, manifestée lors de vos déclarations pour « Ariège 2030 », de travailler en concertation avec les associations de protection de l'environnement, nous ne pouvons envisager cette omission que comme un oubli malencontreux de vos services.

Dans l'attente, nous vous confirmons notre entière disponibilité pour participer aux travaux en cours et à venir sur ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour APRA « Le Chabot »  
Le Président



Jean Pierre Marboeuf